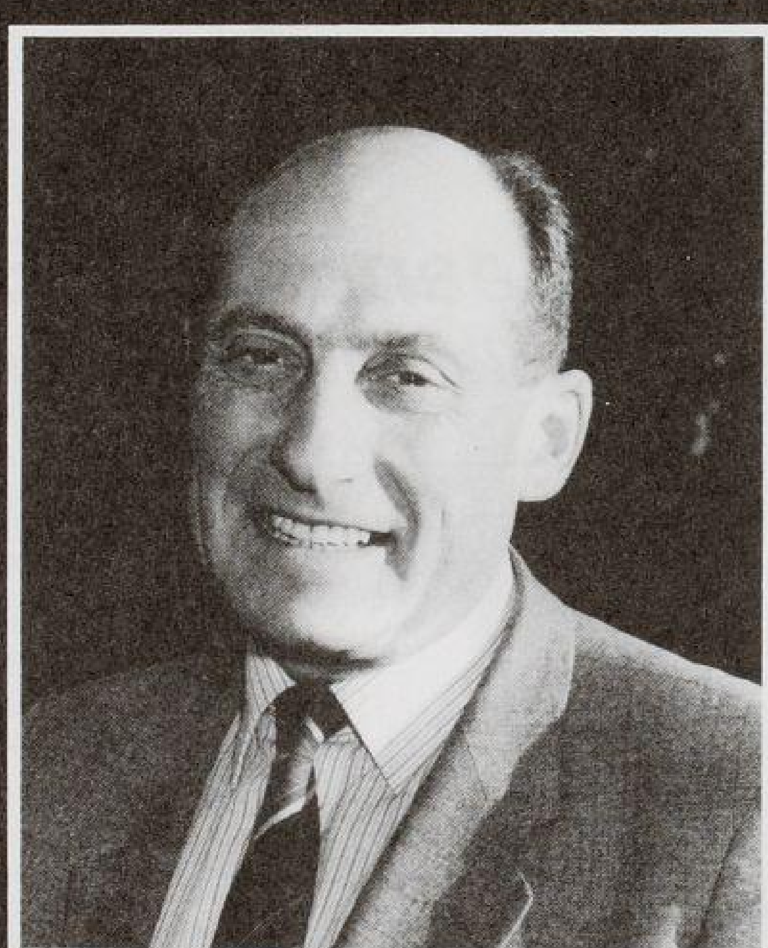


AVEC



Robert de CAUMONT

Suppléant Jean-Pierre EYRAUD

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES du 5 JUIN 1988

François MITTERRAND est Président de la République, Michel ROCARD Premier Ministre.
L'expérience et la compétence, la solidarité et l'efficacité, la volonté de mettre le développement économique au service de la justice sociale sont rassemblés à la tête de l'Etat.

La grande majorité des Français en sont convaincus et donneront à cette équipe gagnante la force et les moyens d'agir, l'autorité nécessaire pour faire entendre la voix de notre pays dans le Monde.

La France va se donner tous les atouts pour REUSSIR.
Et les Hautes Alpes ?
Elles ne laisseront pas passer leur chance.

C'est dans les Hautes Alpes, en 1949, que Michel ROCARD et Robert de CAUMONT ont, en organisant des camps de jeunes chez un agriculteur-artisan, pris conscience concrètement de la nécessité de reconnaître à la montagne le droit à la différence et à la solidarité nationale.

C'est dans les Hautes Alpes, à Névache, en 1977, qu'a commencé, à l'initiative de Robert de CAUMONT, l'élaboration du «Projet pour la Montagne».

C'est dans les Hautes Alpes, à L'Argentière, en 1981, que Michel ROCARD, Ministre de l'Aménagement du Territoire, a chargé Robert de CAUMONT d'une mission pour définir la nouvelle politique de la montagne.

C'est dans les Hautes Alpes, dans le Queyras, en 1983, que Michel ROCARD a lancé avec Robert de CAUMONT la concertation de toutes les forces vives sur le **«Projet de loi relatif au Développement et à la Protection de la Montagne».**

En effet, l'OUVERTURE, pour Michel ROCARD et Robert de CAUMONT, c'est une démarche naturelle : au lieu de faire voter la loi immédiatement par la majorité du Parlement, ils ont tenu à associer et à convaincre. Deux ans après, la loi était votée sans opposition : elle était devenue le patrimoine de tous les montagnards. Décrite comme un «atout exceptionnel» par des députés RPR et UDF, consacrée par la Communauté Européenne comme «la législation la plus avancée de tous les pays européens», elle doit **entrer complètement dans les faits. Mais la tâche n'est pas finie** et c'est pour l'accomplir que Robert de CAUMONT, Louis BESSON (PS), Louis MAISONNAT (PC), Jean-Paul FUCHS et Jean BRIANE (CDS) ont créé l'Association Nationale des Elus de Montagne (ANEM), dès 1985. Et l'ANEM a eu du pain sur la planche, car de 1986 à 1988, la politique de la montagne a marqué le pas :

les services publics en montagne sont toujours menacés et il a fallu nous mobiliser tous ensemble pour les défendre.

les textes d'application de la loi ont beaucoup tardé à sortir : ainsi, ceux qui concernent les remontées mécaniques ont été publiés... le 8 mai 1988 et rien n'a été fait sur la pluriactivité !

les quotas laitiers risquent de compromettre l'avenir de nos exploitations agricoles et l'installation des jeunes. **C'est pourtant dans les Hautes Alpes,** dans le Champsaur et le Valgaudemar, que Michel ROCARD, à la demande de Robert de CAUMONT, a confirmé la politique qui épargnait alors à l'agriculture de montagne les effets des quotas. Hélas, un an après, cette politique était abandonnée par Jacques CHIRAC et François GUILLAUME.

Aujourd'hui, Michel ROCARD est Premier Ministre : il a les moyens de mobiliser tout le gouvernement pour accomplir ce à quoi il s'était engagé. Il a confirmé sa confiance à Robert de CAUMONT pour préparer les mesures nécessaires.

En mai 1988, les Hautes Alpes ont remporté une première victoire.
En juin 1988, il faut savoir profiter pleinement de cette victoire. Il faut élire Robert de CAUMONT et Jean-Pierre EYRAUD...

...ET REPRENDRE TOUS ENSEMBLE LA MARCHE EN AVANT.

Reprenons TOUS ENSEMBLE la marche en avant

avec François MITTERRAND et Michel ROCARD
avec Robert de CAUMONT et Jean-Pierre EYRAUD

Pour la France

- Nous donnerons la priorité à l'éducation, à la recherche et à la formation permanente (crédit-formation).
- Nous créerons un revenu minimum d'insertion, financé en majeure partie par l'impôt sur les grandes fortunes.
- Nous sauvegarderons la Sécurité Sociale et accentuerons la solidarité envers les personnes âgées et les handicapés.
- Nous moderniserons les relations sociales et développerons la politique contractuelle.
- Nous appliquerons l'égalité professionnelle hommes-femmes.
- Nous travaillerons à la baisse des taux d'intérêt réels ; nous aiderons l'investissement productif et la création d'entreprises.
- Nous établirons un contrat de stabilité état-entreprises, réduirons les prélèvements obligatoires, et maintiendrons la monnaie pour améliorer le pouvoir d'achat.
- Nous améliorerons la sécurité par la modernisation de la police et de la justice, mais aussi en développant prioritairement les actions de prévention.
- Nous construirons l'Europe en unifiant progressivement nos actions pour l'emploi, la solidarité envers les zones défavorisées, l'aménagement du territoire, les législations sociales.
- Nous œuvrerons pour la sécurité, le désarmement et la paix.
- Nous affermirons les traditions de démocratie, de respect des autres, de liberté et de justice qui ont valu à la France l'estime du Monde.

Pour les Hautes-Alpes

- Nous ferons appliquer et respecter la «loi relative au développement et à la protection de la montagne».
- Nous défendrons notre «droit à la différence» et à la solidarité nationale (maintien des services publics...).
- Nous rétablirons les aides au développement des entreprises en montagne qui ont été supprimées.
- Nous exonèrerons à nouveau la montagne des quotas laitiers, nous encouragerons l'emploi des jeunes et rendrons à la haute montagne (toute notre circonscription) son Indemnité Spéciale Montagne au taux maximum.
- Nous relierons mieux notre département à Grenoble, Marseille et Turin dans le respect de son cadre de vie et de son économie fragile.
- Nous imposerons à Péchiney le respect de son contrat avec la Haute Durance.
- Nous développerons dans le cadre intercommunal nos activités touristiques d'hiver et d'été et la promotion de nos stations en respectant leur environnement.
- Nous donnerons enfin aux pluriactifs le statut prévu par la «loi montagne» et resté lettre morte.
- Nous aiderons à nouveau les communes, leurs syndicats, les associations de développement local à promouvoir l'équipement, la recherche, la formation et l'emploi dans nos vallées.

Nous donnerons à la décentralisation, à la solidarité nationale, à la planification contractuelle et à l'aménagement du territoire toute leur signification au service de la montagne.

avec Robert de CAUMONTetJean-Pierre EYRAUD

Candidats de la Majorité Présidentielle pour la France Unie

né en 1930
votre Député de 1981 à 1986
Conseiller Régional des HAUTES ALPES
Maire de BRIANÇON
Président du Syndicat à Vocations Multiples du BRIANÇONNAIS
Président de la Société d'Equipement des Hautes Alpes
Président de l'Association pour le Développement Economique de la HAUTE-DURANCE
Vice-président de l'Association Nationale des Elus de Montagne



né en 1935
Maire de BENEVENT et CHARBILLAC
Président de l'Office du Tourisme du CHAMPSAUR
Président du Syndicat Mixte du CHAMPSAUR
Président de l'Association Champsaur - Amérique
Président de l'Association Départementale des Elus Socialistes et Républicains

sur le terrain avec vous, armés d'une solide expérience

Vous les connaissez, vous les avez vus à l'œuvre : vous n'avez pas besoin d'une campagne électorale pour faire leur connaissance. En passant dans vos 80 communes, ils continuent simplement avec vous le travail entrepris et constituent une solide équipe à votre service.

Ils sont tous deux maires, présidents de syndicats intercommunaux et d'associations d'élus. Il suffit de voir leurs communes et leurs pays du CHAMPSAUR et du BRIANÇONNAIS pour mesurer le chemin déjà parcouru.

Personne n'ignore dans les Hautes Alpes que l'action de Robert de CAUMONT et Michel ROCARD pour doter la France d'une véritable politique de la montagne s'appuie sur l'expérience concrète de l'équipement, du développement et de l'animation de nos vallées, sur un réseau d'élus et d'animateurs de l'économie locale qui, tel Jean-Pierre EYRAUD, savent par leur expérience quotidienne ce qu'il faut faire pour que la montagne vive.

Ce n'est pas Paris qui doit imposer sa loi à la montagne... C'est la montagne qui doit se faire entendre à Paris !

C'est ce que nous avons fait ; c'est ce que nous allons faire :

Reprenons TOUS ENSEMBLE la marche en avant !

Publi-Dia, 92.21.02.23